

de ce dernier, en effet, que nous pouvons procéder à une définition de ce que sera le contenu de nouvelles relations économiques.

L'établissement de nouvelles relations économiques, sociales et culturelles dans une optique globale doit inspirer notre réflexion et notre action. La capacité créatrice de l'homme n'a pas de limites. Le passage à un nouveau projet de civilisation universelle n'est pas seulement possible, il est nécessaire. C'est la voie dans laquelle doit s'engager la coopération internationale durant le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle.

### Où en sommes-nous?

Où en sommes-nous rendus dans la création de ce nouveau type de développement, dans l'établissement de cette civilisation universelle qui reconnaîtrait le nouveau partage et la justice pour tous? Comment la communauté internationale répond-elle aux besoins de changement, et que fait le Canada lui-même?

Le tourbillon des événements et des conférences internationales des deux dernières années peut donner l'image de la confusion, mais il fait pourtant partie intégrante d'un effort global qui implique la solution des problèmes du Tiers monde.

La sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, en avril 1974, reflétait, dans sa déclaration et son programme d'action pour l'établissement d'un nouvel ordre économique international, un changement d'attitude radical, un nouveau sentiment de *self-reliance* et de confiance en soi de la part des pays du Tiers monde, dont on ne peut que se féliciter, car c'est, en somme, un heureux signe de croissance et de développement. De l'affrontement qui s'était manifesté se dégageait un avertissement: le vent de changement qui a bouleversé la politique mondiale durant les années soixante redevient tempête, mais durant cette nouvelle décennie, c'est l'économie mondiale qui est touchée.

Entre les sixième et septième sessions extraordinaires, diverses conférences ont repris les thèmes du nouvel ordre économique international. A la Conférence mondiale de Bucarest sur la population, le monde a un peu mieux compris que cette question ne peut pas se résoudre séparément, qu'elle n'est qu'un élément de l'équation infiniment complexe de la vie et que l'explosion démographique ne sera contrôlée, c'est-à-dire en fait arrêtée, que le jour où les pauvres seront économiquement libres et où les individus autant que les familles jouiront d'un minimum de sécurité économique.

«Combattre la faim, c'est aussi mener une guerre», déclarait l'ancien chancelier allemand, M. Willy Brandt. En 1974, à Rome, la Conférence mondiale sur l'alimentation, pour la première fois, nous a presque permis d'élaborer une stratégie universelle pour la guerre qui oppose depuis toujours l'homme à son plus mortel ennemi. Les différentes résolutions adoptées à Rome reconnaissent au moins comme principe fondamental que la solution à long terme au problème de la faim, comme à tant d'autres grands problèmes mondiaux, est une sorte d'autosuffisance — plus précisément, l'optimisation de la production alimentaire dans les pays en développement.

Après ces conférences et d'autres réunions nombreuses, nous en sommes arrivés, en septembre dernier, à la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Ce qui s'y est passé, à mon avis, c'est que le bon sens, pour une fois, l'a emporté. A partir des exigences et des refus, une nouvelle synthèse s'est imposée, complétant ainsi un cycle de création qui nous a conduits du conflit à la réconciliation. En effet, les déclarations fracassantes des derniers mois — qu'on pense aux attaques virulentes portées par le Tiers monde à l'endroit de l'ordre économique actuel et à la réaction de défense du monde industrialisé contre la «tyrannie de la majorité» — ont sans doute servi à libérer les frustrations, ou peut-être sommes-nous venus si près d'un effondrement mondial que nous avons tous compris la futilité qu'il y aurait à faire de la session une querelle stérile.

La session extraordinaire a adopté une résolution qui ne porte pas de jugements sur les motivations des pays, mais qui propose des solutions spécifiques pour aider à ajuster le système du commerce et des paiements internationaux de telle sorte qu'il rapporte davantage à ceux qui en ont le plus besoin.

Naturellement, la résolution laisse de côté des questions fondamentales sur lesquelles il était impossible de s'entendre, comme le délai pour atteindre les objectifs d'aide au développement. Les changements qui satisferaient 138 États ne sont pas faciles à trouver et il y a bien des intérêts divergents dans le monde. Mais en accordant aux pays en développement divers avantages financiers et commerciaux et en leur offrant des programmes accélérés de transfert de technologie, d'industrialisation et d'utilisation plus rationnelle des ressources alimentaires, le document adopté officiellement, le 16 septembre 1975, marque une date importante dans l'histoire des négociations internationales et